

LE TRIFLUVIEN

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Rédigé en Collaboration

BICYCLES BICYCLES

Voici nos marques de bicyclettes pour 1896, lesquelles ne demandent aucun commentaires.

LE CAVALIER

Merveille de 1896

LE PELHAM

manufacturé expressément pour nous et à la portée de toutes les bourses.

Ces deux bicyclettes sont de marque américaine. Echantillons maintenant exposés à notre magasin. Catalogues fournis gratuitement.

Une visite est sollicitée.

P. A. GOUIN & C^{ie}
MARCHANDS DE FER.—Trois-Rivières

25-7-90-15

J. C. ROUSSEAU & C^{ie}

BIERE ET PORTER

— DE —
JOHN LABATT
De London, Ont.

Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Ont obtenu la plus haute récompense sur ce continent à l'Exposition Universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la mi-hiver, San Francisco, Cal., 1894.

Surpassant sous tous rapports, tous les concurrents du Canada et des Etats-Unis et ont obtenu HUIT autres Médailles en Or, en Argent et en Bronze, aux Grandes Expositions Universelles.

Savoir original et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

Embouteilleurs et Agents des Eaux Minérales

CAXTON & ST-LEON

L'Eau Minérale Caxton gaze est très recommandable à tous ceux qui souffrent de Dyspepsie et des maladies des Reins.

Cette eau est aussi un tonique puissant. Voir *Dispensaire des Etats Unis*, 1884, page 1841. Caxton est une des 4 seules Eaux Minérales Canadiennes mentionnées.

L'Eau Minérale St-Léon a une réputation établie depuis un demi-siècle et sa vogue va toujours croissant.

Ces deux eaux sont en vente chez les Pharmaciens, les Hoteliers, les épiceries et dans les meilleurs restaurants; non-seulement à Trois-Rivières, mais à Sorel, Louiseville, Arthabaska, Nicolet, etc.,

— MANUFACTURIERS DE —

GINGER ALE, CIDRE CHAMPAGNE

SODA, Etc., Etc.

Un expert dans cette ligne, représentant la maison Gurd & Co, de Montréal, a passé quelques jours ici, pour enseigner la fabrication des sodas.—L'appareil de la manufacture a été complètement remis à neuf, et nous pouvons garantir la plus entière satisfaction.

Bulletin Politique

ECHOS DE PARTOUT

TROIS-RIVIERES ET ST MAURICE

M. F. L. Desautels commencera sa campagne électorale à St Barnabé, lundi, le 18 courant.

Les nouvelles du comté sont excellentes. Le Dr Fiset sera candidat libéral. Les libéraux font des instances auprès de l'hon. A. Turcotte, protonotaire à Montréal, pour l'engager à poser sa candidature, mais il est peu probable que M. Turcotte consente aujourd'hui à courir de nouveaux hasards des luttes politiques.

Montréal, 7.

Mardi à quatre heures et demie, nombreuse et enthousiaste réunion du comité exécutif, composé de quarante membres.

L'honorable M. Nantel, l'un des vice-présidents, occupait le fauteuil. A ses côtés on remarquait l'honorable M. Angers, l'honorable M. Desjardins, l'honorable M. Taillon outre les officiers du club.

Divers comités importants furent nommés ayant trait à l'organisation centrale en vue des élections générales.

L'ordre du jour épuisé, l'honorable M. Angers fut prié par le président d'adresser quelques mots à l'assemblée. Il le fit avec un grand bon vouloir et d'expressions, et fut acclamé à maintes reprises. Rarement nous avons été témoins d'un pareil enthousiasme en face de la lutte qui s'engage en ce moment sur tous les points du pays.

Le parti conservateur va à la bataille avec la volonté de vaincre, et de sauver par là le pays de la ruine dont le menace le parti libéral.

Sir Charles Tupper a fait annoncer qu'il portera le parole le 15 courant au Parc Sohmer, et le lendemain à la salle Windsor.

CLUB OUVRIER CONSERVATEUR

Le bureau de direction du club ouvrier conservateur s'est réuni hier soir et a adopté la constitution du club. Les nouveaux membres dont les noms suivent ont été admis: James Clarke, Charles Boileau, Arthur Roy, Allen Germain, Joseph Perrault, James Galloway, Israel Langlois, Z. Moisan, J. E. Viger, P. MacDonald, O. Chartrand, O. Rochon, J. W. Poitras, John O'Hara, Xavier Lamarche, M. Moussette, Elie Mandeville.

Il a été décidé que le club accepterait l'invitation qu'il a reçue de prendre part aux grandes démonstrations conservatrices des 15 et 16 courant.

TERREBONNE

Une importante et nombreuse délégation des électeurs du comté de Terrebonne, conduite par l'honorable G. A. Nantel, MM. Henri Masson, Adolphe Chauvin, Léon Masson, Pascal O'Brien, Joseph Lauzon, M. Moody et autres s'est rendue auprès de l'honorable L. O. Taillon, hier matin, afin de l'engager à répondre aux vœux des électeurs du comté de Terrebonne, en se portant candidat dans cette division électorale.

A cet effet, la délégation présenta à l'honorable ministre une réquisition signée par plusieurs centaines des électeurs les plus influents du comté.

L'honorable G. A. Nantel, qui vient de visiter le nord du comté, Ste-Thérèse, Ste-Jérôme et quelques-uns des paroisses, dit que partout la candidature de M. Taillon serait acceptée avec bonheur.

L'ancien premier ministre provincial a paru extrêmement flatté de cette démonstration, mais il n'a pas cru devoir donner de réponse à la délégation avant d'avoir consulté ses amis et le comité exécutif du Club Libéral Conservateur.

OTTAWA

Le "Star" reçoit d'Ottawa la dépêche suivante:

"Sir Adolphe Caron a reçu l'offre non officielle de la candidature à Ottawa et a consenti à l'accepter lorsqu'elle lui sera offerte officiellement. Cela est le résultat du désir d'un grand nombre de ses amis, ici de donner à sir Adolphe une preuve durable de leur estime et de faire disparaître les divisions entre les deux groupes du parti conservateur en cette ville."

MISSISSQUOI

Le Dr Slack, qui jouit d'une grande popularité dans Mississquoi, sera probablement candidat conservateur dans ce comté et l'on parle de M. Gorkill comme candidat libéral.

YAMASKA

Des requêtes se signent dans le comté de Yamaska pour demander à M. Fabien Vanasse de se présenter comme candidat conservateur contre le Dr Miguault.

RICHELIEU

Aujourd'hui a lieu à Sorel la convention conservatrice pour faire le choix d'un candidat conservateur dans Richelieu.

MASKINONGE

La convention conservatrice du comté de Maskinongé pour faire le choix d'un candidat aura lieu à Louiseville le 11 courant.

Ottawa, 5.—Sir Charles Tupper part demain, en compagnie de MM. A. J. Macdonald et Prior, pour Winnipeg, où une grande réception lui sera faite vendredi.

Il reviendra ensuite à Toronto où il tiendra une assemblée à laquelle assisteront aussi MM. Foster et Montague.

Sir Charles se rendra ensuite à Montréal, où une grande assemblée aura lieu le 17 courant, et à Québec où une autre assemblée aura lieu le 19. Il se rendra ensuite dans les Provinces Maritimes.

ARGENTEUIL

Lachute, 5.—La convention conservatrice du comté d'Argenteuil a été tenue ici aujourd'hui. Il y avait une nombreuse assistance venue de toutes les parties du comté.

L'honorable M. Ives était présent et a fait un discours très applaudi.

M. G. E. Bampton, C. R. a été élu président de la convention et M. M. Chas. Calder et P. Lefebvre, secrétaires conjoints.

Une lettre de M. J. C. Wilson a été lue dans laquelle il expose que ses affaires prennent tout son temps et l'empêchent d'accepter la candidature. La convention a alors été ajournée à jeudi prochain, avec l'entente qu'un candidat sera choisi ce jour-là.

M. Christie est le candidat libéral et M. Walter Smith, qui a été libéral toute sa vie, a été choisi comme candidat des Patrons.

CHATEAUAY

Ste-Martine, 5.—La convention libérale pour le comté de Châteauguay a eu lieu hier à Ste-Martine. M. A. Beard et M. Brown ont été proposés comme candidats et ont obtenu la nomination.

On prête au Dr Hébert l'intention de se porter aussi candidat libéral.

ST-JEAN D'IVERVILLE

St-Jean, P. Q., 5.—A la convention libérale tenue ici aujourd'hui, de la division unie St-Jean et Iversville, M. Béchard, député sortant, d'Iversville, a été choisi comme candidat, et il a accepté.

Des quatre-vingt-cinq délégués, soixante-sept se sont déclarés pour lui et vingt-cinq pour M. Philippe Demers, avocat de Montréal.

Les conservateurs auront leur convention ici samedi.

JOLIETTE

Joliette, 5.—Les conservateurs se rallient en masse autour de M. J. A. D. Renaud, le candidat choisi par la convention conservatrice, samedi dernier, et plus d'un libéral lui donne son concours.

M. Bazinet, ex-M. P. P., sera probablement la victime que les libéraux mettront de l'avant.

Le Dr Lavallée qui était aussi désigné comme candidat conservateur, renoncera sans doute à la lutte et se ralliera à la candidature de M. Renaud pour assurer le triomphe de la cause conservatrice.

NICOLET

Nicolet, 5.—M. F. Boisvert a commencé sa campagne et a annoncé dimanche son intention de se présenter comme candidat conservateur. A cette occasion, il a prononcé un discours qui a été bien accueilli. Le comté est décidé, cette année, de revenir au parti conservateur et la défaite de M. Leduc est si certaine que les libéraux songent à se trouver un autre candidat.

LAVAL

Hier a eu lieu, au Sault-a-Récollet, la convention libérale pour le choix d'un candidat dans Laval. M. l'avocat Fortin, de Montréal a été désigné.

SOULANGES

On assure que M. Bourbonnais n'ose pas se risquer au fédéral. Il est maintenant question de M. J. P. B. Casgrain, de Montréal.

VAUDREUIL

M. le Dr Cholette, M. P. P., avait intenté une action en révision des listes électorales de votation pour la paroisse de Ste-Justine de Newton.

La cause est venue hier devant le juge M. Bisillon, C. R., représentant la demande et M. Charbonneau, la défense.

L'affaire est en délibéré.

MAISONNEUVE

M. le docteur Baril est entré résolument en campagne dans Maisonneuve et sa candidature est chaleureusement accueillie. L'honorable M. Desjardins ou M. Baril conservera cette division au parti conservateur malgré les efforts que fait M. Préfontaine.

Les canadiens du Nord-Ouest

500 familles dans un rayon de 30 milles

Le fanatisme et la francophobie

M. l'abbé Morin, le zélé colonisateur du Nord-Ouest, est aujourd'hui à Montréal.

M. l'abbé Morin a autour de lui 500 familles établies dans un rayon de 30 milles. De ces groupes sont de véritables villages ayant chacun une chapelle, école, résident, école, magasin, etc., 80 familles canadiennes originaires des environs de Ste-Martin-de-Montréal, mais établies depuis 30 ans au Kansas, sont venues rejoindre la colonie de M. Morin et se trouvent bien du changement.

L'hostilité manifeste du gouvernement du Nord-Ouest à l'égard des catholiques, sa législation injuste sur les écoles causent bien des inquiétudes aux colons et à leurs dignes prêtres. Les trop légitimes appréhensions que cette hostilité fait naître empêchent un grand nombre de nos canadiens d'aller s'établir à Morinville ou dans les environs.

C'est ainsi que le fanatisme antireligieux et la francophobie font le plus grand tort au progrès du pays.

ETES-VOUS MALADE?
Bien prenez le MORRHUKOLA

Voici ce qu'il peut faire pour vous :

- Il guérit les Toux chroniques.
- Il guérit les Bronchites.
- Il guérit la Consommation, à sa première période.
- Il guérit la Dyspepsie.
- Il guérit la Constipation.
- Il enrichit le sang.
- Il donne une nouvelle vigueur.
- Il donne aux enfants faibles et languissants une nouvelle vie.
- Il donne à l'homme fatigué par un surcroît d'ouvrage, de nouvelles forces.
- Il donne à la femme exténuée, une bonne santé.
- Il est sans égal pour renforcer les nerfs.
- Il est, enfin, indispensable à toute personne malade.

Voici maintenant ce qu'il ne fera pas :

- Il ne dérangera pas votre digestion.
- Il ne causera aucun tort même aux plus jeunes enfants.
- Il ne vous répugnera pas, comme l'huile de foie de morue pure, car son goût est agréable.
- Aussi, pourra-t-il être pris en n'importe quel temps et toujours avec un **SUCCES MONSTRE**.

PRIX : \$1.00.

En Vente à la PHARMACIE CANADIENNE
No 148, RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES, P. Q.
J. ALF. PELTIER, Propriétaire

A. BERGERON
HORLOGER
BIJOUTIER
OPTICIEN
GRAVEUR
30, RUE DES FORGES, 30

FRANCAISAINS ET DEMAGOGUES

Un article de M. Edouard Drumont

M. Edouard Drumont, le directeur de la *Libre Parole*, de Paris, vient de publier sous ce titre: "Edmond Turquet, tertiaire de Saint François," une page magnifique dont nous faisons de larges extraits. Cette page est digne des meilleurs jours de M. Drumont:

De temps en temps nos reporters écrivains, au courant de la plume, une page qui survivra à l'actualité et qui restera comme un document pour l'histoire de la vie présente....

C'est une page de ce genre que nous a donnée Chincholle, en nous montrant un ancien député, un ancien sous-secrétaire d'Etat aux Beaux Arts, un organisateur ardent du Boulangisme, vêtu de l'habit de tertiaire dans un cloître de Françaisains et occupé à examiner un sac de vieilles chaussettes.

Quelques haute seigneurs de la Maçonnerie, quelques faux démocrates pour lesquels le Panama ne fut pas un jeu, s'égarèrent sans doute de ce spectacle. Les pauvres n'auront pas songé à en rire, et bien plutôt, auront béni l'homme qui s'intéresse à ces détails.

Il faut avoir été très pauvre pour comprendre le rôle que joue la chaussette dans l'existence de ceux qui sont aux prises avec la noire impudicité

L'idéal d'un régime qui se prétend démocratique serait que tout le monde ait des bottes. Cette partie du programme de 89 n'a malheureusement pas été remplie, et ce résultat semble plutôt s'éloigner que se rapprocher.

Le peuple a pris les Tuilleries le 10 Août, il les a reprises au mois de Juillet 1830 et au mois de Février 1848; il les a reprises encore au 4 Septembre 1870 pour les brûler définitivement en 1871.

La Bourgeoisie révolutionnaire, la Bourgeoisie avocassière, industrielle, bureaucratique, a profité sans doute de ses exploits et a grandi sur les ruines de tout ce qui s'écroulait. On ne voit pas que malgré tout le monde ait diminué des miséreux qui n'ont ni miche pour se mettre sous la dent, ni "ripailles" pour se mettre aux pieds.

Et M. Drumont explique que, quand les ouvriers veulent réclamer leur bien-être les chefs qui les ont encouragés à la révolte les font mitrailler; il note que les impôts sont dévorés par les parasites et les fonctionnaires et continue:

Saint François d'Assises et les doux disciples du Séraphique opèrent différemment. Ils commencent par marcher pieds nus, ce qui laissait toujours quelques paires de souliers disponibles; ils jettent de leur main, ce qui leur permettait de nourrir les autres avec l'argent de leur patrimoine qu'ils n'employaient plus pour eux-mêmes.

Ils allaient ainsi au cœur des pau-

vres et désarmèrent ses colères; ils attendaient le cœur des riches et trompèrent un peu de sa dureté. C'est de cette façon que la guerre sociale, prête à éclater, fut retardée de quelques siècles.

Les économistes de l'école de Lorry-Beaufort apothéosent la Richesse et veulent les Parias qu'elle écrase et la rendent encore plus odieuse.

Les Françaisains glorifient la Pauvreté en l'acceptant volontairement; ils la rendent ainsi presque aimable et désirable comme une grâce de Dieu aux malheureux auxquels elle apparaît; la veille comme le plus cruel des châtements et la plus atroce des fatalités.

Qu'elle est admirable et touchante l'invocation de saint François à madame la Pauvreté!

"Seigneur, ayez pitié de moi et de madame la Pauvreté! Voici qu'elle s'est assise sur le fumier, elle qui est la reine des Vertueuses... C'est elle qui vous rend dans l'état de la crèche, et qui, vous accompagnant tout le long de la vie, prit soin que vous n'eussiez pas d'autre repos que l'indigne de votre Mère, à cause de la hantise de la Croix, ne pouvait plus attendre jusqu'à vous, en ce moment, madame la Pauvreté vous embrassa de plus près que jamais.

Elle ne voulait point que votre croix fût travaillée avec soin, ni que les clous fussent en nombre suffisant, aiguës et polis, mais elle n'en prépara que trois; elle les fit durs et grossiers pour

mieux servir les intentions de votre supplice. Et pendant que vous mouriez de soif, elle eut soin qu'on vous refusât un peu d'eau, en sorte que ce fut dans les étroits embrassements de cette épouse, que vous rendîtes l'âme. Oh! qui donc n'aimerait pas madame la Pauvreté par dessus toutes choses!"

Sans doute les esprits forts du présent vous diront que ces mystiques consolations n'étaient bonnes qu'à faire prendre patience aux opprimés et aux souffrants mais les tirades humanitaires et sociales de nos députés sont les autres choses qu'un mysticisme matérialiste, si l'on peut s'exprimer ainsi! Il existe cependant une différence essentielle. Les moines, qui affirmaient qu'il fallait aimer la Pauvreté parce qu'elle était sainte, commençaient par donner l'exemple; François d'Assises était fils du plus riche marchand de l'Ombrie. Saint Antoine de Padoue était né dans un palais magnifiquement décoré de Godefroy de Bouillon qui fut acclamé comme chef par les Croisés et qui fut le premier roi de Jérusalem.

Lorsque les loqueteux voyaient ces hommes jeter les vêtements de brasseur et de seoir ou la cuirasse damasquinée d'or pour ceindre leurs seins d'une corde et porter la grossière robe de bure, ils trouvaient leurs baillons moins affreux. Ils pensaient que la Pauvreté n'était pas si laide, puisque tous ces brillants gentilshommes quittaient tout pour l'embrasser, et que le Fils de Dieu lui-même, ayant à choisir parmi toutes les formes glorieuses de

l'humanité, avait choisi une crèche de bois pour y naître et une croix de bois pour y mourir.

L'ouvrier, quelque facile qu'il soit à tromper avec des mots, est bien forcé de reconnaître qu'avec les démocrates du présent c'est tout le contraire qui se produit. Jadis les privilèges de la vie descendant jusqu'au peuple pour le consoler et le servir, les démocrates aujourd'hui se servent du peuple pour se hisser aux honneurs, aux jouissances, aux richesses et une fois habillés, une fois gravés, une fois nantis, ils envoient des coups de fusil à ceux dont il se sont servis.

Telles sont les pensées qu'évoque la vision que Chincholle nous a donnée de cet ancien député occupé, dans un cloître de Françaisains, à examiner de vieilles chaussettes afin d'en faire un usage utile.

Cela déconcerte un moment, parce que nous apercevons toujours la vie monacale dans une sorte de lointain, à travers les images artistiques que nous ont tracées les grands artistes du Passé, dans les fresques de Giotto à Assise ou les peintures de Domenico Ghirlandajo à Florence.

Cela se passait aussi simplement que cela se passe aujourd'hui. Il y avait là, autour des Françaisains, de braves gens qui avaient en peut-être un curriculum vitae analogue à celui de notre cher ami Turquet. Ils avaient été magistrats et ils avaient démissionné pour ne pas se prêter à des infamies; ils avaient été blessés dans quel-

que guerre contre Florence ou contre Pise; ils avaient tenté de fonder un régime de fraternité et de liberté qui était devenu, grâce aux financiers, la plus incroyable des tyrannies.

Ils avaient alors essayé de délivrer leur pays et ils avaient sacrifié leur fortune à une cause qui n'avait enrichi que les exploités et les traîtres. Ils avaient vu le héros dans lequel ils avaient cru aveuglément abandonner ses partisans et refuser de marcher sur le palais ducal parce qu'une nuit d'amour l'attendait.

Alors ils avaient pris leur parti comme Turquet, et comme ils avaient l'âme généreuse et droite comme lui, ils s'étaient tournés vers le Christ, l'ami des pauvres et des humbles; ils avaient mis leurs âmes entre les mains miséricordieuses de celui "qui ne déçoit mie."

EDOUARD DRUMONT.

Je crois que le LINIMENT DE MINARD guérira tout cas de Diphthérie.

Riverdale. MRS REUBEN BAKER.

Je crois que le LINIMENT DE MINARD hâtera la croissance des cheveux.

MRS CHAS. ANDERSON.

Stanley, P. E. I.

Je crois que le LINIMENT DE MINARD est le meilleur remède de famille qu'il y ait sur la terre.

Oil City, Ont. MATTHIAS FOLEY. 6-8-95-1a

UN BIENFAITEUR DE LA FEMME

Lorsqu'une femme souffre jour et nuit; lorsque la vie lui est devenue insupportable et qu'elle demande la mort comme un ange de miséricorde, quel autre nom que celui de Bienfaiteur pouvons-nous donner à celui qui lui procure un remède qui la guérit et lui fait de nouveau aimer la vie? C'est pourtant ce que fait tous les jours le merveilleux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Female Plasters" du Dr Larivière. C'est le seul remède qui guérit le "Beau Mal" et toutes les maladies de la matrice; c'est le seul remède préparé par un médecin d'expérience et c'est le seul remède employé dans les hôpitaux et les communautés religieuses.

M. J. E. Livernois, pharmacien en gros, de Québec, nous écrit: "Sept. 20, 1895. Nous avons expédié une douzaine de Régulateur aujourd'hui à un médecin et les communautés semblent tenir votre remède en haute estime." Si vous ne trouvez pas le Régulateur de la Santé de la Femme et les "Female Plasters" dans votre localité, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. 15-2-95-1a

Le Thé de racine de Luzerne de Karl Est un remède infailible contre le mal de tête et les maladies nerveuses. Aucun n'agit aussi promptement. En vente à la PHARMACIE CANADIENNE. A. Peltier, propriétaire.

LE TRIFLUVIEN
JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE
IMPRIMERIE PUBLIÉE PAR
P. V. AYOTTE,
171 & 173, RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES

A toute communication concernant l'administration doit être adressée.

ABONNEMENT :
Un An...\$2.00
Six Mois...\$1.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un An...\$1.00. Six Mois...50 cts
Strictement payable d'avance

Les personnes qui veulent discontinuer son abonnement avant le terme de l'abonnement par lettre, en versant la somme de \$1.00, se font rembourser le montant de l'abonnement non consommé.

TARIF DES ANNONCES :
Les annonces sont classées comme suit :
1. Annonce de mariage, par ligne, 10 cts
2. Annonce de décès, par ligne, 10 cts
3. Annonce de naissance, par ligne, 10 cts
4. Annonce de mariage, par ligne, 10 cts
5. Annonce de décès, par ligne, 10 cts
6. Annonce de naissance, par ligne, 10 cts
7. Annonce de mariage, par ligne, 10 cts
8. Annonce de décès, par ligne, 10 cts
9. Annonce de naissance, par ligne, 10 cts

LE TRIFLUVIEN
Vendredi, 8 Mai 1896

LE CABINET TUPPER

Voici, par ordre de préséance, comment se compose le nouveau cabinet Tupper :

- L'Hon. Sir Charles Tupper, Bart. Secrétaire d'Etat, premier ministre.
- John Costigan, Ministre de la Marine et des pêcheries.
- Sir Frank Smith, ministre sans portefeuille.
- G. E. Foster, Ministre des Finances.
- John Haggart, ministre des Chemins de fer et Canaux.
- A. R. Angers, Président du Conseil.
- W. B. Ives, Ministre du Commerce.
- A. R. Dickey, Ministre de la Justice.
- W. H. Montague, Ministre de l'Agriculture.
- Donald Ferguson, Ministre sans portefeuille.
- J. F. Wood, Contrôleur des Douanes.
- E. G. Prior, Contrôleur du Revenu Intérieur.
- A. Desjardins, Ministre des Travaux Publics.
- J. J. Ross, Ministre sans portefeuille.
- L. O. Taillon, Directeur Général des Postes.
- H. J. Macdonald, Ministre de l'Intérieur.
- David Tisdale, ministre de la Milice.

MINISTRE SANS PORTEFEUILLE.

Certaines personnes sont portées à croire qu'un ministre sans portefeuille n'a pas autant d'importance qu'un ministre chargé de l'administration d'un département, qu'il joue un rôle plus effacé. Il n'en est rien. Tous les ministres, avec ou sans portefeuille, ont égale voix au chapitre dans toutes les délibérations du conseil des ministres.

Or, c'est dans ces délibérations que s'élabore la politique à appliquer et que se prennent les déterminations qui la traduisent en acte. Chacun y apporte ses connaissances, ses lumières, la valeur de son avis, toutes choses qui se mesurent à la valeur personnelle de l'homme. Si le ministre, avec ou sans portefeuille, est un homme droit, instruit, expérimenté, travailleur, bien intentionné, dévoué avant tout aux principes qui font les sociétés fortes et prospères, d'un caractère irréprochable et d'une réputation sans tache, son avis, se ressentant de toutes ces qualités réunies, aura du poids et sera écouté. S'il en est autrement avec lui, ce n'est pas le fait qu'il administre un département qui peut lui donner le prestige qui lui manque par ailleurs.

Dans la part qu'il prend à la direction de la chose publique, un ministre sans portefeuille est même moins embarrassé qu'un ministre chargé d'un département, car il n'a pas à voir à des intérêts contradictoires qui peuvent parfois fausser le jugement et mettre aux prises un ministre avec un ou plusieurs de ses collègues. Il garde toute sa liberté, et voit pourquoi, dans les questions difficiles, dans les situations embarrassées, il joue souvent le rôle d'arbitre, de juge et quelquefois de pacificateur.

Il est vrai que le ministre sans portefeuille n'a pas de patronage à distribuer, mais il a toujours son influence personnelle, qui se fait sentir dans cet ordre de choses comme dans tout autre. C'est un homme avec qui l'on compte, puisqu'on l'admet aux plus hautes prérogatives qu'il soit au pouvoir de l'Etat de dispenser.

En somme, le ministre sans portefeuille est, à tous les points de vue d'ordre supérieur, l'égal de ses collègues. Sa position lui laisse même plus de latitude et d'indépendance, et il a de plus qu'un ministre avec portefeuille le mérite de se charger de fonctions onéreuses et d'une grande responsabilité sans les émoluments attachés aux fonctions égales qu'exercent ses collègues.

Le manifeste de sir Charles

La campagne électorale est officiellement ouverte par le manifeste que sir Charles Tupper vient d'adresser aux électeurs du Canada. Aujourd'hui même le premier coup de canon sera tiré des lignes conservatrices à Winnipeg, et le feu ne tardera pas après cela à s'engager sur toute la ligne.

C'est une campagne longue et tourmentée que celle qui s'ouvre. Il y aura dans cette lutte plus de mauvaise foi, plus d'appels aux préjugés de toute sorte, plus de hontes étalées que dans n'importe quelle lutte qui se soit faite depuis l'établissement de la confédération canadienne. Les circonstances particulières dans lesquelles les prochaines élections vont se faire, le caractère religieux de la question qui absorbe en ce moment tous les esprits expliqueront, sans la justifier, la violence des scènes auxquelles nous allons assister.

Nous avons à défendre une cause sacrée, digne de tous les sacrifices et de tous les dévouements, une cause dans laquelle les droits mêmes de la conscience sont en jeu. Il suffira de l'exposer pour qu'on en saisisse l'importance capitale, et il est naturel d'attendre que cet exposé soit fait par des hommes réunissant les lumières et la sainteté à l'autorité du caractère et de la mission, à la juridiction incontestable sinon incontestée, qu'ils exerceront en ce faisant. D'ici là, soyons patients. En tout temps, soyons calmes, modérés, prudents et préparons nous à rallier toutes les forces vives de la nation sous le drapeau de la foi, du patriotisme, de la constitution, du droit, de la justice, du respect des engagements pris et de tous les intérêts supérieurs que la grande question agitée implique et qui sombreraient avec elle si nous succombions à la tâche.

Mais précisément parce que l'heure est la plus solennelle peut-être que nous ayons jamais eue à traverser, il convient d'avoir les yeux fixés sur les programmes et les actes des chefs et des partis. Voici le chef conservateur qui vient de parler. Pénétrons-nous de son langage et du contraste qu'il offre avec celui du chef libéral.

Trois grandes qualités caractérisent le manifeste de Sir Charles Tupper : la clarté, la précision, la netteté et la franchise des déclarations faites. Il est court, sobre et cependant complet. Il est facile à saisir par l'intelligence la plus ordinaire. Sir Charles n'a pas, comme M. Laurier, l'art de torturer les mots pour leur faire dire le contraire de ce qu'ils disent généralement.

Dans l'ordre économique, continuation de la Politique Nationale, prolongement de cette politique au moyen de ramifications qui seront autant de canaux par où circulera la sève de nos industries et de notre commerce. Cette politique a déjà fait beaucoup pour notre pays, comme le prouve à première vue un coup d'œil d'ensemble sur les résultats qu'elle a produits. Elle nous a permis de traverser sans trop d'encombre une crise universelle épouvantable qui a emporté plus d'une institution chez nos voisins et chez d'autres peuples. Elle n'a pas encore donné la pleine mesure de ses possibilités, et il convient de lui laisser le temps de se développer suffisamment pour lui permettre d'achever ici ce qu'elle a fait ailleurs, au lieu de jeter le pays dans une nouvelle période d'expérimentation qui le couvrirait peut-être de ruines.

Dans l'ordre moral, la question qui prime toutes les autres dans le moment est celle des écoles de Manitoba. Ici encore, continuation de la politique du gouvernement. Pas d'ambiguïté, pas de double interprétation possible, pas de langage de sphinx. Le gouvernement reste fidèle à sa politique.

élections actuelles. Il est clair, il est satisfaisant, il est patriotique, et il recevra, nous n'en avons pas un doute, l'approbation de la grande majorité des électeurs canadiens.

Déclaration importante

Mgr Langevin et la loi Réparatrice

Sa Grandeur Mgr Langevin a prononcé, avant hier, à Joliette, un sermon important. Le "Soir" s'en fait écho en un compte rendu absolument erroné, preuve que les déclarations du vénéral évêque ne font pas l'affaire du journal rouge.

Voici un résumé de ce sermon. Nous empruntons à la "Gazette" et à nos sources certaines qu'il est absolument exact :

Les catholiques du Manitoba doivent être reconnus comme les premiers colons du Manitoba et de 1875 à 1890, ils ont été justement traités. C'est depuis 1890 que les ennemis de leur race et de leur religion se sont mis à l'œuvre pour les priver de leur droit le plus sacré. L'instruction de l'enfant appartient à sa famille et à l'Eglise. Le premier devoir est de faire un homme de l'enfant, et à l'Eglise est confiée la tâche la plus difficile d'en faire un chrétien. Dans la présente crise, la minorité manitoibaine a droit d'attendre appui et recours, non seulement de tous les catholiques, mais aussi des autres dénominations religieuses, non aveuglés par le fanatisme. Les droits de la minorité du Manitoba sont aussi sacrés que les droits des minorités de Québec et d'Ontario. Aujourd'hui il est pénible de voir des Canadiens français, élevés dans notre religion prétendre que les écoles neutres peuvent être acceptées et peuvent donner satisfaction aux catholiques du Manitoba. Ce n'est ni équitable, ni acceptable. Nous avons droit au rétablissement des écoles séparées, où les enfants catholiques pourront apprendre les sciences et acquérir les connaissances nécessaires à leur succès dans le monde, en même temps que les principes religieux de l'Eglise catholique.

"Vous devez comprendre que les premiers intéressés à obtenir une législation complète, en cette matière, sont la population catholique du Manitoba et les archevêques qui vous parle en ce moment. Puisqu'il approuve la loi réformatrice, vous devez conclure, qu'avant de se décider à approuver cette loi, il a longuement et mûrement réfléchi, il a sérieusement consulté non seulement ses collègues mais des hommes éminents qui l'ont éclairé sur la question constitutionnelle. Non seulement j'approuve la loi réformatrice dans ses principes, mais aussi dans son entier. Je vous conjure de m'envoyer à la Chambre des Communes que des députés qui sauront faire valoir les droits de la justice et qui sont disposés à accorder à la minorité du Manitoba leurs droits en matière d'éducation. Je n'ai pas l'intention de faire de la politique, mais il s'agit d'une question religieuse qui tombe sous la juridiction et sur la quelle vous devez prendre mon avis."

NOTES

M. Taillon, le premier ministre conservateur de Québec, a reçu de Sir Charles Tupper l'invitation d'abandonner sa position et de prendre part à une élection générale, comme ministre fédéral. Il l'a fait tout de suite. Sir Oliver Mowat, le premier ministre libéral d'Ontario, a reçu la même invitation de M. Laurier. Il a pris une copie de semaines pour réfléchir puis a décidé d'attendre le résultat des élections afin de voir comment son chef va en sortir, avant d'abandonner sa position actuelle. M. Taillon est certainement le plus courageux de ces deux hommes et il a évidemment plus de confiance dans le succès de son parti.

The Montreal Gazette.

Revue des journaux

Le manifeste de Sir Chs. Tupper est naturellement commenté par toute la presse. Nous donnons ci-dessous l'opinion des principaux journaux.

Le Monde dit :
Sir Charles Tupper vient de lancer le manifeste électoral du parti conservateur, que nous publions plus loin. Tout commentaire de ce manifeste pourra paraître surabondant. Qu'on le lise, qu'on le médite et on y trouvera, sous une forme simple, sans prétentions, mais claire et lucide un exposé nécessairement sommaire, mais suffisamment complet de la politique que le gouvernement Tupper entend suivre sur toutes les grandes questions qui intéressent le plus l'électeur.

Il n'y a pas de faux-fuyants, dans ce manifeste, pas d'échappatoires, pas de formules vagues que l'on puisse interpréter de toutes les façons ; rien, en somme, qui ressemble aux phrases creuses de M. Laurier. Pas de périodes ronflantes, ou de tirades d'apostrophe comme dans les discours du chef libéral ; mais une déclaration de principes nettement et franchement formulée : voilà comment parle un véritable homme d'Etat.

La Presse indique l'aspect général du manifeste :

Nous publions dans une autre colonne l'adresse de Sir Charles Tupper aux électeurs du Canada. En résumant ce manifeste, le vieux chef s'est conformé à l'usage consacré, bien plus qu'il n'a obéi au besoin de faire connaître ses vues aux citoyens du pays ; ses principes sont bien définis, ses traditions et ses attaches sont connues et la politique que son gouvernement va suivre, si les électeurs le maintiennent au pouvoir, n'a rien d'incertain pour ses partisans, pas plus que pour ses adversaires.

La personnalité de Sir Charles Tupper s'accuse nettement dans cette adresse ; on sent que l'auteur est un homme d'action, exempt de chimères et qui a des idées arrêtées sur toutes les grandes questions du jour. Sa foi dans l'avenir du Canada est non moins remarquable que sa lucidité.

Elle expose et discute ensuite les différentes parties de ce document et conclut en disant :

Tel est le programme du gouvernement. Nous mettons les faits devant les électeurs afin qu'ils puissent juger lequel des deux partis offre le plus de sécurité pour la paix, le plus de

garanties pour la prospérité du pays et le plus d'avenir pour le développement de notre commerce et de notre industrie.

La Minerve loue surtout la clarté et la précision du manifeste :

Le manifeste de Sir Charles Tupper est une revue claire et concise de la politique du parti conservateur. Toutes les questions qui occupent l'attention s'y trouvent nettement définies, et le champ de bataille soigneusement indiqué.

Où il s'agit de venir et où va le gouvernement du jour ; et s'il y a eu un déplacement de chefs, les principes restent les mêmes.

Le parti libéral n'a jamais eu à chercher longtemps pour connaître notre programme, lui dont l'attitude est aussi changeante que les girouettes.

Le Courrier du Canada est enthousiaste :

Nous donnons en extenso le manifeste de Sir Charles Tupper aux électeurs du Canada.

Cet important document peut se passer de commentaires.

Sir Charles y affirme une fois de plus la politique conservatrice. La politique conservatrice quant aux questions commerciales, aux questions de tarif et de budget, la politique conservatrice quant au respect de la constitution et des droits de la minorité catholique de Manitoba opprimée par une majorité libérale.

Nous saluons avec joie cette déclaration de principes du chef illustre, du grand homme d'Etat qui préside aux destinées du parti conservateur, et qui va le conduire à la victoire.

Maintenant la campagne est ouverte. Le premier coup de canon est tiré. Que tous nos amis se rallient autour du drapeau, et le triomphe, un triomphe éclatant est assuré.

L'Événement dit :

C'est un document d'une précision remarquable où on a pris le soin de ne rien laisser à l'équivoque.

C'est un appel énergique au jugement calme et raisonnable de l'électeur canadien en faveur de la politique nationale et en faveur du respect dû à la constitution.

Une session générale est qu'il faut de beaucoup la position des conservateurs, qui sont maintenant pleins de confiance.

M. Taillon, le premier ministre conservateur de Québec, a reçu de Sir Charles Tupper l'invitation d'abandonner sa position et de prendre part à une élection générale, comme ministre fédéral. Il l'a fait tout de suite. Sir Oliver Mowat, le premier ministre libéral d'Ontario, a reçu la même invitation de M. Laurier. Il a pris une copie de semaines pour réfléchir puis a décidé d'attendre le résultat des élections afin de voir comment son chef va en sortir, avant d'abandonner sa position actuelle. M. Taillon est certainement le plus courageux de ces deux hommes et il a évidemment plus de confiance dans le succès de son parti.

The Montreal Gazette.

Dans sa lettre à M. Laurier, Sir Oliver Mowat disait entre autres choses : "C'est l'opinion générale du parti, à l'appui et à la confiance duquel je dois être depuis 23 ans premier ministre d'Ontario, que la crise actuelle est si grave qu'elle exige de tous d'importer quel sacrifice personnel et d'importer quel risque." C'est pourquoi Sir Oliver Mowat a décidé, en brave, de rester à son poste actuel à Toronto, avec son salaire de \$5,000, jusqu'à ce qu'il puisse voir si M. Laurier est capable de lui en donner un autre à Ottawa avec \$7,000 par année. Sir Oliver n'aura pas encore de récompense pour son courage.

The Montreal Gazette.

Le Pionnier, de Sherbrooke, qui ne cache jamais sa façon de pensée même à ses amis, juge en ces termes l'obstruction libérale à la loi réformatrice.

"Mais les misères intestines du cabinet n'ont pas empêché la présentation du bill réformatrice tel que promis."

"Le ministère a toujours fini par être fidèle à son programme et l'opposition que M. Laurier, et une partie de ses amis de Québec, ont faite à la seconde lecture du projet de loi ne saurait être ni justifiée, ni excusée."

"C'est une véritable trahison, inspirée par la soif du pouvoir."

C'est aussi le jugement que prononcera la majorité de cette province le 23 juin prochain.

L'Impartial, de Tignish, donne un bel exemple. Ce journal a toujours évité de se prononcer pour un parti plutôt que pour l'autre, mais la lutte actuelle est si grave pour les catholiques qu'il croit de son devoir de parler.

Il a commencé une lutte sans merci à M. Perry, parce que ce dernier, un Acadien catholique, n'a pas eu le courage de briser les liens de son parti pour appuyer la loi réformatrice.

Notre confrère donne un exemple que nous signalons à l'attention de tous les hommes de bonne volonté qui croient le temps venu de montrer que nous sommes capables de distinguer entre les amis et les ennemis, entre les braves et les traitres.

Les déceptions sont commencées pour les libéraux, et la première en est une grosse. Que d'espérances leur donnait la rentrée probable de Sir Oliver Mowat dans l'arène fédérale ! A les entendre, c'était pour eux la moitié de la bataille. Mais Sir Oliver, en homme prudent, attendait...

tendait la formation du cabinet Tupper avant de donner une décision.

Les remaniements ministériels étaient complétés vendredi, et samedi sa décision était prise : il restait sous sa tente. Sa lettre au Globe annonçant qu'il est prêt à former partie du cabinet Laurier si celui-ci arrive au pouvoir n'est en réalité rien autre chose qu'un refus de risquer sa popularité et son nom dans un combat qui menace d'être un nouveau désastre pour son parti.

Première révélation qui ne signifie rien de bon pour les libéraux.

Il y a une couple de mois, tous les premiers ministres libéraux annonçaient leur entrée dans l'arène fédérale et voici que tous ces fanfarons viennent nous dire : c'est encore mieux d'être premier ministre provincial que d'être assistant au chef de l'opposition.

La prudence est la mère de la sagesse. — Le Courrier du Canada.

FETE DU

Chanoine L. S. RHEAULT, V. G.

CHAPELAIN DES URSLINES.

Le monastère des Ursulines célébrait hier la fête de son très digne et bien-aimé chapelain. Fleurs littéraires et musicales, portait le programme. Certes, oui, fleurs exquises, et s'il est vrai, comme on le dit, que les fleurs ont une voix, fleurs touchantes.

Les bonnes Dames du monastère avaient convié à un dîner intime — liez à un banquet superbe, relevé autant par la distinction des convives que par la recherche des mets et la grâce du service — deux évêques, NN. SS. l'archevêque et Gravel, les chanoines du chapitre diocésain et un grand nombre de prêtres venus pour présenter leurs hommages au héros de la fête.

Après dîner, séance au pensionnat. Nous ne sommes pas encore entrés que nous nous trouvons dans des fleurs d'harmonie, partant de six pianos que soixante doigts agiles — nous allons dire doigts de fées, mais chut ! l'une des fleurs qu'on cueille avec amour dans ce parterre est la modestie — font parler, tantôt avec feu, tantôt avec suavité, de choses qu'on rêverait à un monde spécial, où l'art s'allierait à une douceur de mœurs singulièrement impressionnante.

On souhaite la bienvenue aux visiteurs, dans ce langage délicat, ciselé, allégorique qui est le secret particulier d'une Ursuline triadisme dont le monastère s'honore avec raison, et un chœur de voix fraîches, bien timbrées et chantant avec un ensemble remarquable vient compléter cette partie du programme.

L'autre partie se composait d'un sujet inventé par la reconnaissance et travaillé autant par le cœur que par l'esprit d'une religieuse singulièrement bien douée. Figurez-vous une galerie faisant défilé sous vos yeux les portraits de tous nos grands vicaires depuis la fondation du monastère. Cela sous les traits, avec la voix, le geste, le charme spécial de gracieuses enfants de 6 à 16 ans, qui viennent égrener devant un public d'élite les vertus et les mérites de chacun des héros qu'elles représentent.

On voit ainsi défilier le Christ, l'Eglise — jeune fille debout dans une barque au milieu d'une mer orageuse — la Patrie, une voix qui interprète les sentiments intimes des élus de Dieu et, dans l'ordre historique :

- Chs. Gandellet (1645-1725)
- Frs. Perrault (1719-1774)
- Pierre St-Onge (1721-1795)
- Frs. X. Noisieux (1743-1834)
- Ms. M. Cadieux (1785-1838)
- Mgr Cooke (1792-1870)
- Frs. G. Lorauger (1790-1857)
- Chs. O. Caron (1816-1893)
- Thomas Caron (1819-1878)
- Mgr Lafleche (V. G., en 1859, Ev. en 1867)
- Luc Désilets (1831-1888)
- Ms. Sav. Rheault (V. G. en 1893)

Cette représentation, entremêlée de tableaux réels d'un intérêt vivant, a été finement réussie et nous en faisons tous nos compliments aux Dames du monastère.

Le chant et la musique reprennent leurs droits et la Guerre des Deux Roses, une charmante allégorie, sort de bouquet à cette séance que nous aurons garde d'oublier.

M. le chanoine Rheault offre ses remerciements aux bonnes Dames, à leurs élèves et aux distingués visiteurs, et Sa Grandeur Mgr Lafleche vient donner la note sérieuse en expliquant la longévité et la multiplication du peup e chincis par la fidélité qu'il a mise à correspondre à la loi divine qui veut que, dès le bas âge, l'enseignement donné dans les écoles soit pénétré de l'esprit religieux.

Et nous prenons congé, déchant à regret nos regards du parterre où nous avons respiré, pendant un instant trop court, le parfum de fleurs qui, par le procédé d'un enseignement d'élite, se transformeront grandement en fruits succulents parvenus à pleine maturité.

Le Catarrhe guéri

La santé et une douce haleine rendue par le Shiloh's Catarrh Remedy Prix 50 cts. Un injecteur nasal, gratis. En vente à la PHARMACIE CANADIENNE. A. Pettier, propriétaire.

LA SEMAINE COMMERCIALE

QUEBEC

Nouvelle adresse : 9 rue St ANTOINE
Renseignements privés pour le commerce. Abonnement : \$2.00 par année.

GRAND CONCERT

Les billets du grand concert du 21 mai courant, sont en vente à la Pharmacie Canadienne où est déposé le plan de la salle.

Les estacades de Shawenegan

M. Thos. Berlinguet, ingénieur résidant ici, a reçu le lettre suivante de M. Coste, d'Ottawa :

"Monsieur — J'ai vu vous informer que l'hon. ministre a nommé M. Gédéon Rousseau à la position de gardien des estacades de Shawenegan, en remplacement de feu M. Chs Langlois. Le salaire de M. Rousseau datera du 16 avril 1896 et sera celui que M. Langlois recevait à l'époque de sa mort."

"MM. Arthur Pellerin et Raphaël Lajoie sont, tous deux, assistants de M. Rousseau, et recevront le salaire actuellement payé à Pellerin."

"Voyez à ce que ces nominations soient faites immédiatement, et surveillez vous-même les travaux de Shawenegan jusqu'au temps où vous trouverez M. Rousseau 'au fait' de la besogne qu'il a à remplir. Bien à vous, (signé) Louis Coste, ingénieur en chef."

DECES

Nous avons le regret d'apprendre la mort, survenue mercredi, de M. le Docteur Joseph Venne, de St Maurice. M. le Docteur Venne n'avait que 36 ans. C'était le neveu du Docteur Henri Venne, de Chicago.

Les funérailles auront lieu à St Maurice, samedi, le 9 courant à 8 heures de l'avant-midi.

Nous prions la famille Venne d'agréer nos sincères condoléances.

Mardi, le 5 courant est décédé à Ste Sophie de Lévis, M. Didier Demers, rentier.

M. Demers avait 76 ans, il est mort en vrai chrétien. C'était un honnête homme et d'honorable famille. Ses funérailles ont eu lieu hier et ont été solennelles ; les chants et l'organisation de la paroisse ont été très remarquables pour cette funèbre cérémonie.

Les porteurs étaient les quatre fils du défunt ; un cinquième portait la croix.

Nous offrons à la famille affligée nos condoléances sincères.

R. I. P.

La constipation, et tous les dérangements du foie sont guéris par Hood's Pilla.

Graines de Fleurs

Graines de Champs

Graines de toute sorte

A LA PHARMACIE

HOERNER

TROIS-RIVIERES

LE BICYCLE "BRANTFORD"

"RED BIRD" DE '96

Est reconnu comme le plus rapide au monde

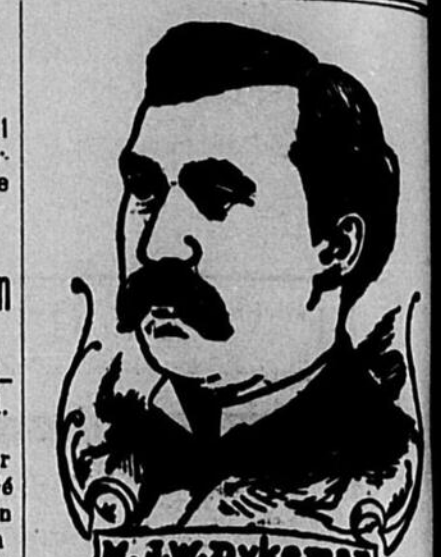
Catalogue illustré expédié sur demande.

Accessoires pour bicyclettes toujours en main.

PANNETON & BLOUIN

Agents pour le District des Trois-Rivières.

10,4,96—juo



Aucune Force Ni Ambition

Hood's Sarsaparilla a donné une

Santé Parfaite

La lettre suivante est d'un marchand bien connu de St George, N.B. :

"C. I. Hood & Co, Lowell, Mass."

"Monsieur — Je suis heureux de dire que Hood's Sarsaparilla chez moi et chez moi m'ont fait beaucoup de bien. J'ai eu une attaque de grippe pendant l'hiver et après avoir surmonté la fièvre, je ne parvenais pas à reprendre la force et n'avais aucune ambition. Hood's Sarsaparilla a prouvé qu'elle était la plus efficace et la plus sûre. Les résultats furent plus satisfaisants et je recommande cette médecine à tous ceux qui sont affligés de rhume."

Hood's Sarsaparilla

GUERIT

time ou d'autres maux causés par le poison du sang. Je garde toujours de la Hood's Sarsaparilla chez moi et en prends quand j'ai besoin d'un tonique. Nous avons aussi dans des Hood's Pills et nous pensons beaucoup de bien." J. W. DRYDEN, St George, N.B.

Hood's Pills guérissent tous les dérangements du foie, la constipation, et la bile.

THOMAS SLATER, Boite 1456, Kalamazoo, Mich.

24-1-96—la

AVIS

Nous donnons par les présentes avis que conformément à la loi constituant l'Association Agricole du District des Trois-Rivières, nous assemblons des souscripteurs au fonds social de la dite Association sera tenue, en la cité de Trois-Rivières, au bureau de Joseph André Frigon, Rue du Boulevard Turcotte, MARDI le VINGT-SIXIEME jour de Mai courant, DEUX heures de l'après-midi. Trois-Rivières, 8 Mai 1896.

HYPOLITE MONTPLAÎR,

THOMAS BOURNIVAL,

P. E. PANNETON,

PIERRE HEROUX,

MICHEL BOURASSA,

HECTOR CARON,

Programme National

Manifeste électoral du parti conservateur

Justice sera rendue à la minorité catholique

Protection à l'agriculture et à l'industrie

(Spécial à la Minerva)

Ottawa 5.

Sir Charles Tupper, en sa qualité de premier ministre et de chef du parti conservateur, vient de lancer un manifeste électoral dont voici la traduction :

AUX ÉLECTEURS DU CANADA, Messieurs.

Avec une parfaite conscience de la gravité des questions qui vous sont soumises, j'ai confiance que je peux en appeler au jugement calme et raisonné de mes compatriotes à ce moment important de notre histoire nationale. Je n'ai pas l'intention de donner tout au long les raisons qui doivent vous induire à supporter chaleureusement la cause libérale conservatrice dans la crise nationale que nous traversons. Il me semble que vous pourriez clairement voir, sans qu'il soit nécessaire de vous convaincre que le très grand intérêt du Dominion est intimement lié au triomphe des principes conservateurs dans les élections prochaines. Vous verrez que la politique du parti à la tête duquel j'ai été placé a été constamment marquée par une foi vive dans les destinées du Canada et par un esprit de progrès incessant. Nous avons conduit de grandes entreprises à bonne fin, et cela, malgré l'opposition des hommes qui maintenant vous demandent de leur confier les rênes du gouvernement. Nous avons essayé avec persévérance de faire du Canada un pays prospère et uni.

LES DEUX PARTIS POLITIQUES

Je vous invite à comparer le record des deux partis qui sont maintenant en présence et, ayant bien tous les faits devant vous, à déclarer sans passion quel est celui qui mérite le mieux votre confiance. Le parti conservateur a constamment tenu à certains principes, fixes de gouvernement; il a toujours cru ces principes nécessaires aux besoins du pays; tandis que l'attitude du parti libéral a été vacillante et incertaine, ne tout aussi bien sur les questions fiscales que sur tout ce qui regarde le développement général des intérêts du Canada. Notre politique a plusieurs fois déjà reçu votre sanction et s'impose encore à votre chaleuruse approbation.

LA POLITIQUE NATIONALE

Je sens que je peux encore vous demander votre support cordial et efficace pour assurer la continuation de la politique nationale si essentielle à la prospérité continue du Canada. En vous faisant cet appel je ne me parais pas nécessaire de produire un grand nombre d'arguments à l'appui de cette proposition. Le peuple canadien, on peut en avoir la certitude, exprimera son opinion sur cette question vitale, avec une compréhension très claire de l'attitude des deux partis. D'un côté se tient le parti conservateur qui s'engage pleinement à continuer la protection, dans une sage mesure, aux industries du Dominion ce qui implique une égale mesure de protection pour le travail représenté dans ces industries. De l'autre côté le parti libéral s'est déclaré pour le libre-échange, quel qu'en soit le désignat comme "libre-échange tel qu'il existe en Angleterre", mais toujours comme "faisant disparaître tout vestige de protection". La ligne de démarcation est donc nettement dessinée et vous êtes encore une fois les juges entre les partis. Avec votre verdict en faveur du gouvernement, tel que vous l'avez déjà donné en 1878, en 1883, en 1887 et en 1891, le progrès industriel du Canada est assuré, tandis qu'une déclaration en faveur du parti libéral nous conduirait sans aucun doute à un renversement de la politique fiscale qui a prévalu depuis 1878 et à une révolution désastreuse dans les affaires générales du pays. Je ne pourrais donc pas vous rappeler trop énergiquement la très grande importance qu'il y a, pour vous d'avoir constamment en vue cette différence essentielle entre les deux programmes.

L'ŒUVRE ACCOMPLIE

C'est avec orgueil que je vous demande de considérer la position du Canada aujourd'hui et d'étudier les causes qui se sont combinées pour apporter la prospérité si apparente partout. Quand je suis entré pour la première fois dans la vie publique, le Canada était représenté par quelques provinces disséminées, n'ayant que peu de cohésion et bien peu de force nationale.

Nous sommes maintenant une Confédération vigoureuse, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique, et qui s'impose à l'admiration du monde entier par son progrès, sa stabilité et ses incommensurables ressources. L'acte de l'Union n'a cependant pas donné à lui seul ce résultat. De 1867 à 1879 nous n'avons fait que des progrès lents et incertains. Il manquait quelque chose pour donner un stimulant efficace et général à l'existence du Dominion, et ce quelque chose était la Politique Nationale. J'ai eu le grand avantage d'être mêlé directement à son introduction et à son développement; et c'est à la lumière des résultats obtenus, résultats si évidents par eux-mêmes qu'ils n'ont besoin d'aucune étiqette à l'appui, que je vous demande de m'aider à maintenir intactes les principes fondamentaux de cette Politique.

LE COMMERCE INTERCOLONIAL

Au cours de la conférence Coloniale tenue à Ottawa en 1894, il fut adopté une série de résolutions en faveur de relations intérieures plus intimes entre les diverses parties de l'Empire, et ce, en se basant sur le principe d'un tarif préférentiel. Ceci ouvre au Canada un avenir plein d'espérances. Durant ces quelques dernières années, notre commerce d'exportation avec l'Angleterre a pris une grande extension, spécialement en ce qui regarde les produits de la ferme. Notre commerce avec ce pays est monté de \$67,288,843 en 1879, au chiffre moyen de \$101,011,304 pendant les cinq dernières années; et pendant la même période, l'exportation annuelle de produits de la ferme seule a passé de \$32,028,611 à \$50,108,898, avec un tarif basé sur des concessions réciproques, il est raisonnable d'espérer un développement plus grand encore de notre commerce sur ce marché. En même temps nous aurons contribué d'une façon importante à consolider et renforcer l'Empire sans diminuer la protection à notre industrie. Pour des raisons patriotiques et commerciales, cette mesure mérite notre cordial appui.

LIGNE DE STEAMERS RAPIDES

Vous avez été tenus au courant des démarches faites par le gouvernement pour obtenir un meilleur service transatlantique entre le Canada et la Grande-Bretagne. Actuellement nous sommes, à cet égard, dans un état notablement d'avantage, car une bonne partie de nos passagers et de notre fret emprunte la voie des ports des États-Unis, ce qui entraîne de lourdes dépenses pour les intérêts et le prestige canadiens. Nous travaillons actuellement, de concert avec le gouvernement de la Grande-Bretagne, à établir un service qui, pour la vitesse, le confort et l'ensemble des commodités offertes, pourra rivaliser avec la meilleure sorte de vapeurs faisant la traversée de l'Atlantique, et si nous sommes parvenus à conclure cet accord, il est certain que le Canada recueillera de grands profits. Non seulement nous serons à même de contrôler le trafic du Canada dans le secteur de l'étranger, mais, en raison de notre situation géographique et de la vitesse de service projetée, nous attirerons à nous une partie du trafic des États de l'Ouest, avec tous les avantages qui en découlent. Les Boards of Trade du Canada se sont déclarés, unanimement, en faveur d'une amélioration du service postal et de celui des passagers entre ce pays et la Grande-Bretagne; et en donnant suite à leurs désirs, le gouvernement pense qu'il a droit de compter sur la coopération de l'électeur en général. En un mot, le Canada ne peut pas rester plus longtemps dans une position d'infériorité en matière de service de vapeurs.

LE CABLE TRANS-PACIFIQUE

Intimement uni à l'amélioration de notre service de steamers sur l'Atlantique est le projet de faire du Canada la route principale entre la Grande-Bretagne et l'Australie, et entre la Grande-Bretagne et l'Orient. Les moyens d'accomplir cette grande entreprise sont proches, et avec l'assistance du peuple canadien en cette circonstance, le succès est assuré. Actuellement notre grande ligne transcontinentale de chemins de fer pourait à la Grande-Bretagne le meilleur et plus rapide moyen d'atteindre le Pacifique. De ce point, sur notre côte occidentale, deux lignes de steamers font le service, l'une avec la Chine et le Japon, et l'autre avec l'Australie. Chacune d'elle a clairement démontré la praticabilité de devenir la voie de communication la meilleure et la plus rapide entre la métropole du monde et ces contrées. Le gouvernement impérial a noté et l'importance de ce fait, et il a déjà donné la preuve tangible de son désir de rendre le projet effectif, en accordant une aide financière directe tant à la maille Atlantique de cette chaîne qu'au service entre Vancouver et l'Orient. Entre autres choses cependant, qu'il reste à faire, est l'établissement d'un câble transpacifique, comme complément essentiel des moyens de communication; et, en ce moment, sir Mackenzie Bowell et sir Donald Smith, assistés de M. Sandford Fleming—ont mission du gouvernement canadien de rencontrer les représentants des gouvernements impérial et australien à Londres. Angleterre, dans le but d'arrêter les termes d'un tel traité, lequel est très importante entreprise sera conduite à bonne fin. C'est mon ardent désir que le Canada puisse maintenir l'envieable position que l'accomplissement de ce projet impérial lui a faite, et à cet objet j'ai consacré le meilleur de mon énergie durant bien des années.

JUSTICE À LA MINORITÉ CATHOLIQUE

Il n'est pas nécessaire pour moi d'essayer, dans le court espace d'un alinéa, de faire une revue complète de la position du gouvernement sur la question des écoles de Manitoba. Quoique la conduite du gouvernement ait été hautement représentée à faux par des hommes qui ont en cela un but à atteindre ou sont trompés par une conception erronée de la question prise à son mérite réel, c'est un fait admis que le gouvernement a pris une position claire et définie sur le côté constitutionnel de cette affaire. Nous avons tout simplement fait ce que nous croyions être juste en accomplissant le devoir que nous imposait le jugement du plus haut tribunal de l'Empire, et nous avons cherché à remédier aux griefs de la minorité catholique romaine de Manitoba en la rétablissant dans la jouissance des droits et privilèges que lui a garantis la Constitution. Sachant que notre cause repose sur une base constitutionnelle solide et convaincante que nous faisons ce qui est juste, c'est pour nous un devoir patriotique de persister dans la politique que nous avons adoptée à ce sujet; et nous en appelons maintenant, pour la revendication de notre conduite, au bon sentiment de justice du peuple canadien.

LE GOUVERNEMENT ET LES CULTIVATEURS

Le gouvernement actuel n'a pas été oublieux des intérêts de la grande classe agricole. Depuis dix ans nous avons eu en opération un système complet de fermes expérimentales, admirablement outillées et conduites dans le but de faire ressortir les méthodes de culture les plus profitables. On croit que ces fermes ont été d'une grande utilité pour les cultivateurs de toutes les parties du pays et que cette utilité est susceptible de prendre une plus grande extension encore. Le tarif, mis en opération en 1878, a protégé sur notre marché les produits agricoles et encouragé le commerce d'exportation—fait important qui peut être aisément prouvé. Ça été la politique du gouvernement de fournir des moyens de communication, soit par chemins de fer, soit par bateaux, dans toute l'étendue du Dominion, de façon à ce que les produits de la ferme puissent atteindre le marché au plus grand avantage du producteur. En plus de cela le gouvernement a entrepris, l'année dernière, d'établir des entrepôts frigorifiques dans lesquels les produits sujets à s'altérer et destinés à l'exportation peuvent être conservés dans le meilleur état pour le marché et au plus bas prix possible pour le producteur. Une attention toute particulière a été accordée au développement des grands intérêts de l'industrie laitière. En résumé, le gouvernement n'a rien négligé de ce qui peut aider aux cultivateurs du Canada à retirer le plus possible de leur travail ou de leur habileté—et c'est encore là ce que nous nous proposons de faire dans l'avenir.

LA DÉFENSE NATIONALE

Vous n'êtes point sans savoir que le Gouvernement, se rendant compte des exigences de notre situation dans l'Empire, se propose de renforcer notre défense nationale. A cette fin un crédit important a été demandé au Parlement lors de sa dernière session. C'est un principe élémentaire du sens national que l'esprit de confiance en soi-même et la prédisposition à faire des sacrifices pour le bien commun.

LA COLONISATION DU NORD-OUEST

Le Gouvernement ressent vivement la nécessité de développer la population de nos vastes territoires colonisables de l'Ouest. Il se propose de prendre tous les moyens possibles, dans la mesure de nos ressources, pour favoriser une immigration nombreuse et désirable.

TERRENEUVE

Nous avons en vue la reprise prochaine des négociations pour l'entrée de Terre-Neuve dans le Dominion. Nous considérons cette évolution comme un complément désirable de la grande Confédération canadienne et, pour en assurer le succès, nous sommes bien disposés à faire toutes les concessions raisonnables.

LE CRÉDIT DU CANADA

En terminant, je vous invite à vous réjouir avec moi à la vue du crédit brillant dont jouit le Canada sur les grands marchés monétaires de l'univers. Comme résultat direct de méthodes administratives prudentes et de la confiance en notre stabilité nationale, nos bons obtiennent les primes les plus élevées. Il est d'importance primordiale que cette confiance dans le présent et les perspectives de notre situation ne vienne pas à être ébranlée, comme il arriverait si le pays était livré en proie à la politique révolutionnaire du parti libéral. Notre crédit national est la mesure du poids de notre dette, et le marché est très facilement affecté par un changement. Je me plais à croire, conséquemment, que vous saurez faire la part de la discrétion et conserver le contrôle des affaires publiques aux mains du parti qui a tant fait pour le développement de nos immenses ressources. La fidélité de ce parti aux principes éternels d'inspiration de sir John Macdonald est propre à procurer de meilleurs résultats.

AYONS FOI EN NOTRE PAYS

On m'a fait un reproche de professer une confiance trop profonde dans les destinées de mon pays, et de m'être rendu coupable trop souvent d'envisager les choses sous leur aspect brillant.

Je ne nie point l'allégation. J'ai toujours caressé la plus entière confiance dans l'avenir de cette grande Confédération et j'ai consacré les meilleures années de ma vie à la réalisation de ces espoirs. Maintenant, sur le déclin de ma vie, je reviens au combat, fort de la conviction que vous m'aidez dans l'œuvre de faire du Canada la patrie d'un peuple heureux, grand et prospère.

Je demeure,
Messieurs,
Votre tout dévoué,
CHARLES TUPPER.

Certainement Vous Lisez

Les déclarations publiées dans ce journal qui ont rapport à Hood's Sarsaparilla. Elles démontrent au-delà de tout doute que HOOD'S GUERIT.

IL ENSEMBLE

Le thé de racine de luzerne de Kal (Kar's Clover Root Tea) purifie le sang et donne un teint clair et beau. En vente à la PHARMACIE CANADIENNE A. Pelletier, propriétaire.

AU SEMINAIRE

Deux belles démonstrations

Nous avons eu le plaisir d'assister aux deux séances dramatiques et musicales données par les élèves de notre Séminaire. La première a eu un cachet tout intime et particulièrement touchant. Seuls, les membres du clergé, les élèves et quelques rares privilégiés ont pu y assister. C'était une fête de famille dans laquelle les écoliers voulaient témoigner à leur bien-aimé Supérieur leur estime et leur affection.

C'est M. Lucien Brunelle, de la Philosophie Senior, qui a lu l'adresse de ses condisciples à M. le chanoine Baril. M. Brunelle, après avoir montré l'importance du rôle de l'homme qui s'occupe de l'éducation de la jeunesse et indiqué la place qu'il tient dans la société, énuméra les services que M. Baril a rendus à notre Alma Mater, saluant en passant en notre vénéré Evêque, Mgr Laflèche, le protecteur dévoué du Séminaire et offrant à M. le chanoine Richard, ce soldat de la première heure, un hommage bien mérité. Il termina en souhaitant à M. Baril longue vie et bonheur et en lui demandant une part dans ses prières pour les enfants confiés à sa garde. M. Baril fit une réponse courte mais substantielle. Il rendit à ses élèves un témoignage éloquent: "Mes amis, dit-il, je suis heureux de louer ici publiquement votre bonne conduite" et il continua en leur conseillant de garder toujours pour l'autorité le respect qu'ils avaient aujourd'hui pour elle. "Aimez votre Alma Mater, s'écria-t-il, elle vous suivra sur le chemin de la vie, elle vous aimera!" Il remercia l'auteur de l'adresse d'avoir payé à Mgr. Laflèche et à "Notre père" M. Richard le tribut d'hommages qui leur était dû et termina en offrant aux citoyens et aux prêtres qui étaient venus témoigner par leur présence de l'intérêt qu'ils portaient à l'éducation l'assurance de sa gratitude personnelle et de celle de la maison.

Nous avons remarqué à cette séance un grand nombre de prêtres des diocèses des Trois-Rivières, de Nicolet, de Québec et de Montérégie, la présence de Son Honneur le juge Bourgeois, de Son Honneur le Maire des Trois-Rivières, M. R. S. Cooke, un ancien élève, de M. le notaire Gélinas, de St. Léon, de M. Pierre Milette, instituteur, de M. Jos. A. Frigon, tous anciens élèves, etc. Les révérends Pères Perron et Laganière, O. M. I.; Duchaussois et Deland, des Frères Prêcheurs assistaient aussi à cette fête.

La seconde séance était donnée pour le grand public. L'assistance était nombreuse.

Mgr. Laflèche qui n'avait pu faire acte de présence mercredi soir est venu hier soir prendre part à la joie de son Séminaire.

Que dire maintenant du programme et de son exécution dans les deux cas? C'est assez de mentionner le nom du principal morceau de musique: *Il Trovatore* de Verdi, et de dire qu'il a été dignement interprété pour faire l'éloge de la partie musicale. Le solo de clarinette de M. Marquis a été très goûté les deux soirs; le jeune Turcotte a aussi beaucoup plu avec son solo de xylophone. Hier soir il a eu les honneurs du rappel. Le chœur des "Batteurs de Blé" est magnifique.

Mais la pièce de résistance a naturellement été *Cahossa*, la tragédie de R. P. Longhaye. Nous regrettons beaucoup que le temps et l'espace nous manquent pour donner même une légère analyse de cette œuvre forte et hardie qui possède des beautés de premier ordre. Les rôles ont été très bien rendus en général, et à notre avis, ils ont été encore mieux tenus hier qu'avant-hier.

En somme, le Séminaire a droit d'être fier de ces deux journées et nous l'en félicitons.

Les sommités médicales recommandent la Salsepareille d'Ayer, comme le meilleur remède connu pour purifier le sang.

NOUVEAUX LIVRES

MÈRE MARIE-ROSE, Fondatrice de l'Institut des SS. NN. de Jésus et de Marie au Canada, par FIDELIS.

Vol. grand in 8, broché, de plus de sept cents pages, avec portrait de la fondatrice.

Prix, \$1.00; franco, \$1.10.

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES, par LEO TAXIL. 1 vol.

Prix, 50 cts; franco, 55 cts.

LUCIFER DÉMASQUÉ, par JEAN KOSTKA. 1 vol.

Prix, 88 cts; franco, 95 cts.

LE DIABLE APOTRE, 1 vol.

Prix, \$1.00; franco, \$1.05.

En vente à Trois-Rivières, chez M. P. V. AYOTTE, imprimeur-éditeur, 171 et 173, rue Notre-Dame.

Les maladies des femmes

La constipation est cause de plus de la moitié des maladies chez les femmes. Le thé de racine de luzerne de Kal (Kar's Clover Root Tea) est un remède agréable contre la constipation.

En vente à la PHARMACIE CANADIENNE A. Pelletier, propriétaire.

Ne perdez pas votre vie à fuir

est le titre plein de vérité d'un nouveau livre traitant du No-To-Bac, le remède sûr contre l'usage invétéré du tabac; il est sans danger aucun, élimine le poison de la nicotine, restaure les nerfs, redonne de la vigueur à l'homme affaibli, lui rend son courage et sa virilité. Vous ne courez aucun risque en achetant le No-To-Bac car ce remède est vendu avec la garantie de guérison ou l'argent est remis. Le livre ci-haut mentionné est envoyé gratis sur demande. Adressez à STERLING REMEDY CO., 374 rue St-Paul, Montréal.

Echos de la Ville et du District

C'était grand congé hier au collège, en l'honneur de M. le chanoine Baril.

Ce soir à 7 heures, le R. P. Duchaussois donnera à l'Eglise paroissiale un sermon préparatoire au Pèlerinage des jeunes gens.

Nous n'oublions pas que c'est dimanche qu'aura lieu le pèlerinage des jeunes gens au Cap de la Madeleine. Nous répétons le programme : Départ : 6 heures; Messe de communion, 7 hrs. Grand-messe, 9 hrs; Retour, midi.

Sir Charles Tupper et l'honorable M. Angers ont réussi à former le plus fort gouvernement possible; il en est de même pour Messieurs Bondy et Baillac de cette ville qui ont réussi à établir le meilleur magasin dans leur ligne, et qui le maintiendront dans cet excellent état.

Les commissaires d'écoles de cette ville, Son Honneur le maire Cooke et MM. les échevins Grenier et Spéard, et M. l'inspecteur Bland de Louiseville, ont fait, mercredi, des examens aux élèves du cours commercial de l'école Ste. Ursule. Commissaires et inspecteur ont paru très-satisfait de l'enseignement donné, des réponses faites par les élèves et de l'efficacité du cours. Le fait est que les bons Frères de la Doctrine Chrétienne ont fait une spécialité du cours commercial dans leur programme d'enseignement et qu'ils se sont révélés à cet égard les instituteurs supérieurs qu'ils sont dans toutes les branches de leur enseignement.

Les élections du Barreau ont eu lieu le 1er mai courant. Voici quel en a été le résultat :

P. N. Martel, bâtonnier; Arthur Olivier, syndic; E. D. Boisclair, trésorier; Geo. Mathot, secrétaire; L. D. Paquin, L. N. Denoncourt, Narcisse Grenier, membres du Conseil.

MM. Bournival & Bellefeuille, marchands et épiciers, de cette ville, informent le public que, malgré les grandes pertes que leur a causées l'inondation en emportant la bâtisse où était leur magasin pour mettre l'huile de charbon etc., en tonneaux afin de l'exporter, ils sont encore en mesure de remplir toutes les commandes qu'on voudra bien leur confier.

Louiseville, 7.—Un pénible accident est arrivé ce matin. Madame Pierre Messier était allée reconduire sa belle-mère à la gare et elle était dans le convoi. Celui-ci se mit en mouvement et Madame Messier tenta de descendre quand même. Elle sauta et, en tombant, se brisa la jambe droite au-dessus de la cheville du pied. Le Dr Pianta a été appelé auprès de la malade.

St. Léon.—La buanderie de M. Thomas Roy et la fromagerie de M. Léonard Miot sont en pleine opération. Les semailles sont très avancées.

Il s'est trouvé un monsieur qui n'aime pas à lire les proclamations officielles et ce monsieur a rencontré au coin des rues Royale et des Forges une proclamation annonçant les élections générales. Résultat : ce monsieur a lacéré l'affiche. Il nous sera permis de croire que ce monsieur a eu tort.

ON A BESOIN, à ce bureau, de jeunes gens âgés de 15 à 16 ans, sachant lire et écrire, comme apprentis.

MINARD'S LINIMENT guérit de la Névralgie.

Pour la Dyspepsie

Et la maladie du cœur, une garantie écrite de votre guérison sur chaque bouteille de *Shilo's Vitalizer*. Il ne manque jamais son effet.

En vente à la PHARMACIE CANADIENNE A. Pelletier, propriétaire.

Le Cyclorama Universel

de Montréal, journal d'illustrations, 24 pages de gravures, paraissant toutes les semaines, 5 cts. le numéro, abonnement \$2.50 par an.

MINARD'S LINIMENT à vendre partout.

Si vous avez le catarrhe, employez le Baume Nasal. Il donne une guérison instantanée et certaine, il adoucit, nettoie et guérit.

En vente à la PHARMACIE CANADIENNE A. Pelletier, propriétaire.

Nous n'avons pas besoin de votre serment

pour vous croire, dit le *St-Louis Journal of Agriculture* dans une note éditoriale au sujet du No-To-Bac, le fameux remède contre l'usage du tabac. Nous avons pu constater plus d'un cas de guérison opérée par le No-To-Bac, entr'autres celui d'un architecte bien connu de St. Louis, qui fumait et chiquait depuis vingt ans; deux bottes l'ont guéri radicalement, si bien que l'odeur seul du tabac le rend malade. Le No-To-Bac est vendu avec garantie de guérison, l'argent est remis quand il ne guérit pas. Un traité explicatif vous sera envoyé gratis en écrivant à la STERLING REMEDY CO., 374 rue St-Paul, Montréal.

R. W. WILLIAMS, agent.

Un fait bon à savoir
La consommation, la grippe, la pneumonie et toutes les maladies de la gorge et des poumons sont guéries par le *Shilo's Cure*.
En vente à la PHARMACIE CANADIENNE A. Pelletier, propriétaire.

SACHEZ CE QUE VOUS CHIQUEZ



N'est pas coloré avec des ingrédients préjudiciables.
Plus on en fait usage, plus on l'aime.

The Geo. E. Tuckett & Son Co., Ltd.
HAMILTON, ONT.

7-8-95-1a



Une boîte de 10 Cts.
"PROG IN YOUR THOAT"
Guérit l'Enrouement

L'EAU VENITIENNE est très populaire avec ceux qui désirent conserver leur cheveu leur couleur naturelle, ou les embellir et les nourrir. 25 cents pour une grande bouteille.

LE SIROP SAINT-CYR

guérit les toux, Rhumes, etc. Malgré qu'il ait des imitations, il n'a pas d'égale.

LE LAIT DE LYS

est fabriqué par les soins de ceux qui ont fait usage de ce lait pour guérir toutes les maladies et taches de la peau. Il suffit d'en faire usage une fois par jour pour être satisfait.

Nos GRAINES DE FLEURS de JARDIN et de CHAMPS commencent à arriver.

Stock complet de médecines brevetées françaises, PARFUMS, BROSSES, etc. Tout mon stock au prix des grands centres

R. W. WILLIAMS,
CHIMISTE ET PHARMACIEN

Gradué du Collège de Pharmacie de Montréal et Lauréat en Pharmacie.

1-4-95-1a

Chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean

LA NOUVELLE ROUTE CONDUISANT AU CÉLÈBRE SAGUENAY

TERRES A BLÉ

BON CLIMAT, BON BOIS, EXCELLENTE EAU

Le gouvernement provincial offre en vente au-delà de 2,000,000 d'acres de plus belles terres à blé qu'on puisse trouver dans la province de Québec à 20 centes l'acre, à une distance de 16 lieues seulement de Québec (100 milles) par voie ferrée. Ces terres sont situées, entre autres, dans les cantons suivants, qui font partie du territoire du LAC ST-JEAN :

Albanel, 35,472 Acres
Asimamoussouan, 20,350 Acres
Bégin, 21,571 Acres
Bourgeois, 21,264 Acres
Caron, 22,467 Acres
Charlevoix, 20,556 Acres
Dallou, 20,556 Acres
Dallou, 20,556 Acres
Dallou, 20,556 Acres
Dallou, 20,556 Acres

Toutes ces terres sont faciles d'accès par bateau à vapeur, sur le lac, et par les chemins du gouvernement, à partir du terminus du chemin de fer de Québec.

Le chemin de fer de QUÉBEC et du LAC ST-JEAN offre les avantages suivants :

Sur présentation d'un certificat de l'agent d'immigration du Dominion à Québec, à ses bureaux, sur la route Louis, ou de l'assistant-commissaire de l'agriculture, les immigrants arrivant d'Europe ou des États-Unis, et les cultivateurs, qui iront s'établir au Lac St-Jean, pourront bénéficier des privilèges ci-dessous :

TRANSPORT GRATUIT de Québec au Lac St-Jean des colons et de leurs familles, de 30 livres d'effets de ménage pour chaque adulte, et de 15 livres pour chaque enfant. Tout excédent de 30 livres d'effets de ménage—mais pas au-delà d'un chargement de char pour chaque famille—sera transporté au prix nominal de 9 cts une par 100 livres.

Les colons de bonne foi qui désirent seulement aller examiner les terres obtiendront un demi-passage de Québec au Lac St-Jean et retour pour \$2.75 chacun.

Les colons trouveront à acheter de belles terres en culture au Lac St-Jean.

Pour renseignements concernant la vente des terres, etc., s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne, à Québec, au Lac St-Jean, et à M. Patrick Doyle, agent d'immigration du Dominion. Pour autres renseignements, demandez notre brochure sur la colonisation et nos indications.

TRAINS RÉGULIERS ENTRE QUÉBEC, ROBERVAL, LAC ST-JEAN et CHICOUTIMI.

Bureau principal : Terminus, Rue St-André, à Québec.

ALEX. HARDY,
Agent général du fret et des passagers.

MITAINE 'EUREKA'

Si vous voulez que votre chaussette jaune ait un beau brillant et se tienne molle, servez-vous de la fameuse combinaison "EOLIPSE RUBBING COMBINATION" ainsi que de la fameuse "MITAINE EUREKA".

Un bon verni pour harnais, valise, bottes militaires et aussi pour souler en cuir à patante, est le "Boston liquid waterproof Blacking". C'est un verni qui se détaille 25 cents que vous pouvez vous procurer ici pour 20 cents, 5 douzaines de bonnes brosses valant 25c, pour 15c.

Verni "Nonsuch", pour bottines de dames, valant 25c, réduit à 20c.

Un lot de souliers en chèvre rouge, valant \$1.50 et \$1.75 pour 75c.

Bottines en vau, jaunes, cousues à la main, valant \$3.50 réduit à \$2.75.

Souliers patante, pour enfants, No 0 et 1, 10c.

Un lot de bottines lacées et bouffées valant \$1.00 et \$1.25 pour 70c.

Ces qui ne peuvent porter un soulier "turns" parce que la semelle est trop mince, faites l'essai de la fausse-semelle "BOURNE" si recommandée pour les chaussettes "turns".

PROFITEZ-EN

C'est le 5 DE MAI que sera la dernière journée pour la vente de nos JOBS.

